

(Texte)

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, y aurait-il possibilité de mettre des bouchons sur les cruches qui font explosion de temps en temps, dans cette enceinte?

Pour notre part, monsieur l'Orateur, nous voterons pour la motion présentée par le gouvernement et nous ne craignons pas d'en assumer la responsabilité devant nos électeurs.

Nous avons l'intention de présenter un amendement à cette motion, ou un sous-amendement, dans le but de proposer le drapeau que j'avais, ce midi, à la Chambre. Nous ne le ferons pas.

Des voix: Oh! oh!

M. Caouette: Nous ne le ferons pas parce que nous avons hâte qu'un drapeau national distinctif soit accepté dans cette enceinte pour l'ensemble du Canada. Nous n'avons pas le droit de retarder l'adoption d'un drapeau national distinctif, et je dis cela, non pas parce que je suis un libéral, loin de là; je le suis peut-être au sens vrai du mot, et non dans son sens rapetissé au niveau d'un parti politique.

Monsieur l'Orateur, nous allons appuyer la première résolution du gouvernement sans réserve, et nous voterons contre l'amendement du parti conservateur, qui ne veut rien dire, parce que ce parti n'a pas su prendre ses responsabilités lorsqu'il était à votre droite, il y a quelques années seulement.

Nous voterons et ne craignons pas de prendre nos responsabilités. C'est pourquoi, monsieur l'Orateur, notre groupe votera contre l'amendement proposé par le chef de l'opposition et nous aurons sans doute, à ce moment-là, l'appui des députés de Trois-Rivières et de Joliette-L'Assomption-Montcalm.

Par ailleurs, nous ne sommes pas satisfaits du modèle actuel qui nous est présenté; nous lui préférons un autre modèle. Mais hier soir, avant les nouvelles, à 10 heures 30, je voyais le nouveau drapeau à trois feuilles d'érable, à la télévision, flotter sur un mât quelconque, photographié par Radio-Canada, et je dois admettre qu'il appelait l'attention. Le drapeau est de nature à créer, non pas de l'orgueil chez nous mais la satisfaction d'avoir un drapeau typiquement canadien, représentant les éléments de tout le Canada et pas seulement une partie de notre pays.

Monsieur l'Orateur, il y a quelques jours, lorsque nous venions en cette enceinte avec le modèle miniature du drapeau que nous favorisons, j'entendais un conservateur dire que nous n'avions qu'une guenille à présenter. Je lui répondrai exactement comme Molière, dans «Les Femmes savantes»: «Guenille si l'on veut, mais ma guenille m'est chère.» La guenille que le très honorable premier ministre du Canada nous présente, à l'heure actuelle, fait notre affaire; elle nous est chère parce qu'elle représente l'esprit canadien.

Mais que les conservateurs ou les éléments qui ne sont pas canadiens—je le dis, ils ne sont pas Canadiens—s'opposent à un drapeau distinctif, nous ne pouvons le concevoir ni l'admettre!

Cet emblème que nous souhaitons pour le Canada est celui qui a été proposé par la Ligue du Canada et *The Native Sons of Canada*. Il ne sera pas accepté, nous ne le présenterons même pas comme sous-amendement ou amendement, parce que nous avons hâte que la question du drapeau soit réglée et considérons qu'il y a des problèmes plus importants à traiter au Canada. Le drapeau doit signifier quelque chose pour les Canadiens, et nous ne devons pas voir un chômeur se promener avec un drapeau signifiant pour lui la misère au sein de l'abondance.

Le très honorable premier ministre le disait fort bien, hier après-midi, lorsqu'il déclarait: Non seulement le drapeau, mais aussi la bataille contre la misère imméritée au sein de l'abondance au Canada. Là-dessus, nous appuierons le premier ministre sans réserve.

Seulement, en même temps, je prierais le premier ministre de nous écouter et de prendre en considération les suggestions que nous lui faisons depuis trois ans à la Chambre des communes.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre! Je me permets d'interrompre l'honorable député car son temps de parole expirait à 8 heures 30. Je me suis permis de lui accorder environ cinq minutes supplémentaires pour tenir compte des rappels au Règlement et questions de privilèges qui ont été soulevés durant son discours.

A moins qu'il ne soit prêt à terminer ses observations immédiatement, je suggérerai à l'honorable député qu'il laisse sa place à un autre orateur.

M. Caouette: Seulement deux minutes, monsieur l'Orateur...

M. Pigeon: Non, monsieur l'Orateur, non, non!

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre!

L'hon. M. Favreau: A mon avis, il serait dans l'ordre que les cinq partis accordent encore cinq minutes à l'honorable député.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre! L'honorable député de Villeneuve reconnaîtra qu'il ne peut poursuivre ses remarques à moins d'avoir le consentement unanime de tous les députés. Or, ce consentement lui a été refusé...

Des voix: Oui, oui, oui!

M. Pigeon: Non, non!

M. Caouette: Je pense que j'ai le consentement unanime...

(Traduction)

M. Pigeon: Non, monsieur l'Orateur.